



## Vœux CGAAER 2021

En présentant ses vœux à l'assemblée générale du CGAAER en visioconférence le 7 janvier dernier, le vice-président, Alain Moulinier, a dressé un bilan de l'activité du Conseil en 2020. ... > [Lire la suite](#)



## Rapport de mission interministérielle n°19104 Comparaison des dispositifs européens d'information sur la qualité des sols agricoles

Gérard Fallon

**Jun 2020** Le CGAAER et le CGEDD ont été chargés de réaliser une étude de parangonnage européen sur les dispositifs d'information de la qualité des sols agricoles. ... > [Lire la suite](#)



## Rapport de mission de conseil n°19084 Appropriation par l'enseignement technique agricole public de la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue

Jérôme Burq, Claire Laugier, Nicolas Petit

**Décembre 2020** Le CGAAER a été chargé d'examiner les conditions d'une bonne appropriation de la loi Pénicaud du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » par l'enseignement technique agricole public. ... > [Lire la suite](#)



## Rapport d'audit n°19029 Audit QUALISTATS

Jean-Louis Büer, Pascale Pottier, Dominique Laborde

**Août 2020** Le CGAAER a été chargé de réaliser l'audit interne de la qualité des données statistiques produites par le service des statistiques du ministère. ... > [Lire la suite](#)

Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux  
251 rue de Vaugirard, 75 732 Paris Cedex 15  
Directeur de la publication : Alain Moulinier

Rédacteur en chef : Eric Bardon

Comité éditorial : Anne Bellancourt, Thierry De Ruyter, Youmin Ho-Sing-Ming, Claire-Marie Jarmouin, Françoise Lavarde, Anick Leblanc-Cuvillier, Marie-Lise Molinier, Michel Refray, Caroline Schechter, Eric Tison, Édith Vidal  
Les articles de La lettre du CGAAER n'engagent que leurs auteurs, conformément aux principes déontologiques de fonctionnement du CGAAER.

Si vous ne souhaitez plus recevoir les envois de cette liste, cliquez sur [Se désabonner](#).

Si le dispositif précédent ne fonctionne pas, veuillez envoyer un message à l'adresse [sympa@agriculture.gouv.fr](mailto:sympa@agriculture.gouv.fr) et mettre en objet du message : **SIGNOFF** /lettre-du-cgaaer@agriculture.gouv.fr